

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 21

5 janvier 2010

# **SOMMAIRE**

ACE Industrial Consulting S.A	984	Matame S.A	980
ACP International Luxembourg S.A	1008	Mezzanine Management Central Europe	
ACP International Luxembourg S.A	1008	Finance S.A	1004
Airmon Lux 3	997	Mobility Media Agency S.à r.l	982
APCOA Finance Lux S.à r.l	980	Multi Investment Bornova Center Izmir	
ArcelorMittal Bissen & Bettembourg	983	S.à r.l	995
Baie Bleue	963	Multi Investment Ukraine 1 S.à r.l	993
B&T Holding S.A	981	Multi Investment Ukraine 2 S.à r.l	988
Challenge III S.à r.l	1004	Multi Investment Ukraine 3 S.à r.l	990
Chester	1001	Mutualité Luxembourgeoise du Tourisme	
Cowell Real Estate S.A	962	•••••	1003
Delfas S.A	980	Mutualité Luxembourgeoise du Tourisme	
Delta Perspectives	985		1002
Descorbis S.A	997	Noctron S.à r.l.	987
Grove Holdings 2	1001	Noxitel S.A.	962
Hirlenia S.A	998	Oloron S.A.	998
INNCONA S.à r.l. & Cie. Cent deuxième		Pola S.A	1001
(102.) S.e.c.s	983	Process S.A.	979
INNCONA S.à r.l. & Cie. Cent troisième		Robeco Interest Plus Funds	979
(103.) S.e.c.s	1000	Rôti-Grill S.à r.l	1003
INNCONA S.à r.l. & Cie. Cinquante neu-		Rôti-Grill S.à r.l	1002
vième (59.) S.e.c.s	981	Rôti-Grill S.à r.l	1003
INNCONA S.à r.l. & Cie. Cinquante sep-		Rôti-Grill S.à r.l	1003
tième (57.) S.e.c.s	984		1002
INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent vingt-		Rôti-Grill S.à r.l	1003
sixième (326.) S.e.c.s	982	Rôti-Grill S.à r.l	1002
Interligne s.à r.l	963	Rôti-Grill S.à r.l	1002
International Advice and Software Compa-		Sofia-Invest S.A	962
ny, S.à r.l	1001	Springboard Group S.à r.l	964
ITH Holding S.A	1001	Thur S.A	985
J&B Concept S.A	997	Tribal S.à r.l	999
JPF Industrie S.à r.l	979	Ülker Finance S.A	998
L'Ancre d'Or, Sàrl	999	Verizon International Inc. Luxembourg	
L'Ancre d'Or, Sàrl	999	S.C.S	1000
L'Ancre d'Or, Sàrl	999	Vidovest Holding S.A	964
Les Colonnes S.A	963	VISTRA (Luxembourg) S. à r.l	992
Luxma Invest S.A	978		
LuxREinvest SA	988		



# Cowell Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 33.949.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 29 juin 2009 que:

L'assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet immédiat, de la Société "Progress Invest S.A." pour ses fonctions d'administrateur et administrateur-délégué et "Ravelin Investments S.A." pour sa fonction d'administrateur.

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination, à compter de ce jour, aux fonctions d'administrateurs de Messieurs Gabriel EL RHILANI et Christian BILLO ayant tous deux pour adresse professionnelle le 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Ils sont élus jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015 et bénéficieront d'un pouvoir de signature conjointe.

Les mandats d'administrateur et administrateur-délégué de Monsieur Peter VANSANT, ayant pour adresse professionnelle le 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, sont renouveler jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015.

Luxembourg le 29 juin 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009156543/23.

(090189239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2009.

## Noxitel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 79.613.

Démission des organes sociaux

En date du 18 novembre 2009, la société a pris acte de la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Patrick Meunier a démissionné de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué de la société, avec effet immédiat.
  - Madame Anna de Meis a démissionné de son poste d'administrateur de la société, avec effet immédiat.
  - Monsieur Patrick Houbert a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.
  - La société MRM CONSULTING SA a démissionné de son poste de commissaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOXITEL S.A. AGIR Luxembourg S.A. Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009156590/19.

(090189749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2009.

#### Sofia-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOFIA-INVEST S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009157360/11.

(090189946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



# Les Colonnes S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 102.449.

Il est porté à la connaissance de tous, qu'en date du 16 novembre 2009, Parfinindus S.à r.l. a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation signé en date du 12 août 2004 entre:

Société domiciliée: Les Colonnes S.A.

Société anonyme

24, rue Saint Mathieu

L-2138 Luxembourg

R.C. Luxembourg B 102.449

Ft

Domiciliataire: Parfinindus S.à r.l. Société à responsabilité limitée

24, rue Saint Mathieu

L-2138 Luxembourg

R.C. Luxembourg B 56.469

La dénonciation prend effet ce jour en vertu de l'article 8 du contrat susmentionné.

Fait à Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Joeri STEEMAN

Associé-gérant

Référence de publication: 2009157328/23.

(090190177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Baie Bleue, Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 95.556.

## **EXTRAIT**

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 29 octobre 2009 que le siège social de la société sera transféré au 1 er décembre 2009

de

412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg

à

208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Luxembourg.

Pour Baie Bleue S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009157357/19.

(090190151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Interligne s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 81A, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 99.709.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2009157458/11.

(090190566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



## Vidovest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 67.254.

## **EXTRAIT**

Les administrateurs, Messieurs Mathis Hengel et Claude Geiben et le commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schmit, ont démissionné avec effet immédiat.

Le siège social auprès de International Corporate Activities, Intercorp S.A., 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Pour extrait conforme

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A.

Signature

Référence de publication: 2009157021/15.

(090190552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Springboard Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 52.143,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.496.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of November.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., an Exempted Limited Partnership registered in the Cayman Islands on August 15, 2008 under number WK-28483, with registered address at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Cayman Islands, acting by its general partner Silver Lake Technology Associates III Cayman, L.P., an exempted limited partnership registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office in the Cayman Islands at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Cayman Islands, acting by its general partner Silver Lake (Offshore) AIV GP III, Ltd, an exempted limited company duly incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office in the Cayman Islands at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Cayman Islands,

here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal,

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P. is the sole shareholder of Springboard Group S.à r.l. (formerly SLP III Cayman DS IV Holdings S.à r.l), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated on September 8, 2008 pursuant to a deed received by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 29, 2008 under number 2374, page 113938 and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141.496, having a share capital amounting to EUR 12,500.- (the Company) and owns all the shares issued by the Company. The articles of association of the Company were lastly amended pursuant to a deed received by Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, on September 9, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- That the meeting has the following agenda:
- 1. (i) Conversion of the currency of the subscribed share capital of the Company from Euro into United States Dollars at the exchange rate quoted by the European Central Bank applicable on November 16, 2009, (ii) setting of the new value per share at one cent (USD 0.01), (iii) determination of the number of shares having a par value of one cent (USD 0.01) in exchange and replacement of the 12,500 existing shares having a par value of one Euro (EUR 1.-); (iv) allocation of the balance resulting from (i) minus (iii) to the share premium account of the Company and (iv) conversion of all accounts in the books of the Company from Euro into United States Dollars;
- 2. Creation of classes of redeemable shares and re-allocation of the existing shares into ten (10) classes of redeemable shares;



- 3. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirty-three thousand four hundred thirty-seven United States Dollars (USD 33,437.-) in order to bring it from its present amount of eighteen thousand seven hundred and six United States Dollars (USD 18,706.-), represented by one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class A Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class B Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class C Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class D Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class E Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class F Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class G Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class H Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class I Shares and one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class | Shares, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, to fifty-two thousand one hundred forty-three United States Dollars (USD 52,143.-), represented by five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class A Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class B Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class C Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class D Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class E Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class F Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class G Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class H Shares, five hundred twentyone thousand four hundred thirty (521,430) Class I Shares and five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class | Shares, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, by way of the issue of three hundred thirtyfour thousand three hundred seventy (334,370) Class A Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class B Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class C Shares three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class D Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class E Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class F Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class G Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class H Shares three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class I Shares and three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class J Shares with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares;
- 4. Subscription to and full payment of the share capital increase specified under item 3. above, by a contribution in cash in an aggregate amount of one billion three hundred and twelve million nine hundred sixty-three thousand nine hundred and four United States Dollars (USD 1,312,963,904.-);
- 5. Amendment to articles 6. and 7. of the Company's articles of association in order to reflect the conversion of the currency of the subscribed share capital of the Company from Euro into United States Dollars at the exchange rate quoted by the European Central Bank applicable on November 16, 2009, the setting of the new value per share at one cent (USD 0.01), the number of shares having a par value of one cent (USD 0.01), the creation of classes of redeemable shares, the re-allocation of the existing shares into ten (10) classes of redeemable shares and the capital increase adopted under items 1. to 4. included above and creation of articles 6.1, 6.2, 7.1 and 7.2, which shall henceforth all read as follows:
  - " **6.1.** The share capital is set at fifty-two thousand one hundred forty-three United States Dollars (USD 52,143.-). It is divided into ten (10) classes of shares consisting of:

five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class A shares (the "Class A Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class B shares (the "Class B Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class C shares (the "Class C Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class D shares (the "Class D Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class E shares (the "Class E Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class F shares (the "Class F Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class G shares (the "Class G Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class H shares (the "Class H Shares"); five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class I shares (the "Class I Shares"); and five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class I shares (the "Class I Shares").

All these five million two hundred fourteen thousand three hundred (5,214,300) shares in registered form, have a nominal value of one cent (USD 0.01) each, and are all subscribed and fully paid-up.

- **6.2.** The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles."
- " **7.1.** The share capital may be changed at any time by the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.



- **7.2.** The Company may redeem, within the limits set forth in the Law, each of the Class A to Class J Shares, provided that such redemption is immediately followed by a decrease of its subscribed capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:
- the classes of shares must be redeemed in the reverse alphabetic order (starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares);
  - a class of shares may only be redeemed in full;
- the redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the Available Amount (as defined below) by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed;
- the Available Amount shall be determined by the manager or the board of managers as the case, may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be as of a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of the share capital and the cancellation of the shares of the relevant class. The Available Amount shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Available Amount is expressed in the following equation: P L + SR LR;
- the redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority (in number) of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital;
- the redemption of the redeemable shares shall be immediately followed by a capital decrease of the Company by cancellation of the redeemed shares."
- 6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Intertrust (Luxembourg) S.A., acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-allocation of the shares and the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;
  - 7. Miscellaneous.
  - That the shareholder has taken the following resolutions:

# First resolution

The sole shareholder resolves to convert the currency of the subscribed share capital of the Company from Euro into United States Dollars at the exchange rate quoted by the European Central Bank applicable on November 16, 2009, i.e., EUR 1.- = USD 1.4965.

The sole shareholder resolves to set the new value per share at one cent (USD 0.01).

The sole shareholder resolves on the number of shares having a par value of one cent (USD 0.01) in exchange and replacement of the twelve thousand five hundred (12,500) existing shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) amounting to one million eight hundred seventy thousand six hundred (1,870,600) shares.

The sole shareholder resolves to allocate the balance amount resulting from the conversion of the currency of the subscribed share capital of the Company from Euro into United States Dollars at the exchange rate quoted by the European Central Bank applicable on November 16, 2009, i.e., EUR 1.- = USD 1.4965 minus the aggregate amount corresponding to the new number of shares having a par value of one cent (USD 0.01) to the share premium account linked to the share capital of the Company. The amount of zero point twenty-five United States Dollars (USD 0.25) is therefore allocated to the share premium account linked to the share capital of the Company

As a result, the sole shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is as follows:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., the sole shareholder owns one million eight hundred seventy thousand six hundred (1,870,600) shares in the subscribed share capital of the Company having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

# Second resolution

The sole shareholder resolves to create classes of redeemable shares and to re-allocate the one million eight hundred seventy thousand six hundred (1,870,600) existing shares into ten different classes of shares as follows:

- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class A shares (the "Class A Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class B shares (the "Class B Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class C shares (the "Class C Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class D shares (the "Class D Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class E shares (the "Class E Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class F shares (the "Class F Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class G shares (the "Class G Shares");
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class H shares (the "Class H Shares");



- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class I shares (the "Class I Shares"); and
- one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) class J shares (the "Class J Shares").

As a result of the re-allocation:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., owns the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares.

#### Third resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-three thousand four hundred thirty-seven United States Dollars (USD 33,437.-) in order to bring it from its present amount of eighteen thousand seven hundred and six United States Dollars (USD 18,706.-), represented by one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class A Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class B Shares, one hundred eightyseven thousand sixty (187,060) Class C Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class D Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class E Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class F Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class G Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class H Shares, one hundred eighty-seven thousand sixty (187,060) Class I Shares and one hundred eightyseven thousand sixty (187,060) Class J Shares, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, to fifty-two thousand one hundred forty-three United States Dollars (USD 52,143.-), represented by five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class A Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class B Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class C Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class D Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class E Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class F Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class G Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class H Shares, five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class I Shares and five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) Class | Shares, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, by way of the issue of three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class A Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class B Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class C Shares three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class D Shares, three hundred thirtyfour thousand three hundred seventy (334,370) Class E Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class F Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class G Shares, three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class H Shares three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class I Shares and three hundred thirty-four thousand three hundred seventy (334,370) Class J Shares with a nominal value of one cent (USD 0.01) each, all in registered form and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares.

#### Fourth resolution

The sole shareholder accepts and records the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### Intervention - Subscription - Payment

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III) L.P., prenamed and represented as stated above, hereby declares that it subscribes for one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class A Shares, one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class B Shares, one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class C Shares one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class B Shares, one hundred seventy-eight thousand seven hundred seventy-eight thousand seven hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class F Shares, one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class G Shares, one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class I Shares and one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class I Shares and one hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class I Shares seventy-eight thousand seven hundred twenty-nine (178,729) Class I Shares newly issued by the Company, all in registered form, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of nine hundred thirty-five million ninety-five thousand one hundred and twelve United States Dollars forty cents (USD 935,095,112.40).

The contribution of cash in an aggregate amount of nine hundred thirty-five million ninety-five thousand one hundred and twelve United States Dollars forty cents (USD 935,095,112.40) is to be allocated as follows:

- thirty-six thousand five hundred seventy-eight United States Dollars ninety cents (USD 36,578.90) to be allocated to the share capital account of the Company;
- nine hundred thirty-five million fifty-eight thousand five hundred thirty-three United States Dollars fifty-cents (USD 935,058,533.50) to be allocated to the Silver Lake Partners III Cayman (AIV III) L.P. share premium reserve account of the Company.

Andreessen Horowitz Fund I, L.P., a Delaware limited partnership with registered office at c/o Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, acting by its general partner AH Equity Partners I, L.L.C., a limited



liability company with registered address at 2875 Sand Hill Road, Menlo Park, CA 94025, USA, here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal, which after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, hereby declares that it subscribes for twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class A Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class B Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class C Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class D Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class F Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class F Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class F Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class H Shares, twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares and twenty-five thousand

The contribution of cash in an aggregate amount of sixty five million United States Dollars (USD 65,000,000.-) is to be allocated as follows:

- two thousand five hundred forty-three United States Dollars (USD 2,543.-) to be allocated to the share capital account of the Company;
- sixty-four million nine hundred ninety-seven thousand four hundred fifty-seven United States Dollars (USD 64,997,457.-) to be allocated to the Andreessen Horowitz Fund I. L.P. share premium reserve account of the Company.

CPP Investment Board Private Holdings Inc., a Canadian Corporation, with registered address at One Queen Street East, Suite 2600, Toronto ON M5C 2W5, registered under Canadian Corporation Number: 3945260, here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal, which after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, hereby declares that it subscribes for one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class A Shares, one hundred seventeen thousand three hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class B Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class D Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class E Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class F Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class G Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class G Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class G Shares, one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class I Shares and one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class I Shares and one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class I Shares and one hundred form, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of three hundred million United States Dollars (USD 300,000,000.-).

The contribution of cash in an aggregate amount of three hundred million United States Dollars (USD 300,000,000.-) is to be allocated as follows:

- eleven thousand seven hundred thirty-five United States Dollars (USD 11,735.-) to be allocated to the share capital account of the Company;
- two hundred ninety-nine million nine hundred eighty-eight thousand two hundred sixty-five United States Dollars (USD 299,988,265.-) to be allocated to the CPP Investment Board Private Holdings Inc share premium reserve account of the Company.

Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P. a Cayman Islands exempted limited partnership, with registered address at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands registered under Registration Number: 23553, here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, hereby declares that it subscribes for one thousand five hundred eighteen (1,518) Class A Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class B Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class C Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class D Shares one thousand five hundred eighteen (1,518) Class E Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class G Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class G Shares, one thousand five hundred eighteen (1,518) Class G Shares now thousand five hundred eighteen (1,518) Class I Shares and one thousand five hundred eighteen (1,518) Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of three million eight hundred eighty-seven thousand three hundred eighty-seven United States Dollars sixty cents (USD 3,887,387.60).

The contribution of cash in an aggregate amount of three million eight hundred eighty-seven thousand three hundred eighty-seven United States Dollars sixty cents (USD 3,887,387.60). is to be allocated as follows:

- USD 151.80 to be allocated to the share capital account of the Company;
- USD 3,887,235.80 to be allocated to the Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P. share premium reserve account of the Company.



SLP Springboard Co-Invest, L.P. a Cayman Islands exempted limited partnership, with registered address at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered under Registration Number: 36250, here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, hereby declares that it subscribes for eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class A Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class B Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class C Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class F Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class F Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class F Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class H Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class H Shares, eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class I Shares and eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class J Shares newly issued by the Company, all in registered form, with a nominal value of one cent (USD 0.01) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in the amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-).

The contribution of cash in an aggregate amount of twenty-nine million United States Dollars (USD 29,000,000.-) is to be allocated as follows:

- one thousand one hundred thirty-four United States Dollars (USD 1,134.-) to be allocated to the share capital account of the Company;
- twenty-eight million nine hundred ninety-eight thousand eight hundred sixty-six United States Dollars (USD 28,998,866.-) to be allocated to the SLP Springboard Co-Invest, L.P. share premium reserve account of the Company.

The total amount of the contribution is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The shareholders resolve to record that the shareholding in the Company is, further to the creation of the classes of redeemable shares, the re-allocation of the existing shares into different classes of shares and the share capital increase, as follows:

Silver Lake Partner III Cayman (AIV III) L.P.

three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class A Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class B Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class C Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class D Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class E Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class F Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class G Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class H Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class I Shares three hundred sixty-five thousand seven hundred eighty-nine (365,789) Class J Shares

# Andreessen Horowitz Fund I, L.P.

twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class A Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class B Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class C Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class D Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class E Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class F Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class G Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class H Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class I Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class J Shares twenty-five thousand four hundred twenty-six (25,426) Class J Shares

#### CPP Investment Board Private Holdings Inc.

one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class A Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class B Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class C Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class D Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class E Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class F Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class G Shares



one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class H Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class I Shares one hundred seventeen thousand three hundred fifty-three (117,353) Class I Shares

Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P. one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class A Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class B Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class C Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class D Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class E Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class F Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class G Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class H Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class I Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class J Shares one thousand five hundred and eighteen (1,518) Class J Shares

## SLP Springboard Co-Invest, L.P.

eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class A Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class B Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class C Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class D Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class E Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class F Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class G Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class H Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class I Shares eleven thousand three hundred forty-four (11,344) Class J Shares

## Fifth resolution

In order to reflect the resolutions taken above, the shareholders resolve to amend articles 6. and 7. of the Company's articles of association, which shall henceforth all read as follows:

- " **6.1.** The share capital is set at fifty-two thousand one hundred forty-three United States Dollars (USD 52,143.-). It is divided into ten (10) classes of shares consisting of:
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class A shares (the "Class A Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class B shares (the "Class B Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class C shares (the "Class C Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class D shares (the "Class D Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class E shares (the "Class E Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class F shares (the "Class F Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class G shares (the "Class G Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class H shares (the "Class H Shares");
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class I shares (the "Class I Shares"); and
- five hundred twenty-one thousand four hundred thirty (521,430) class | shares (the "Class | Shares").

All these five million two hundred fourteen thousand three hundred (5,214,300) shares in registered form, have a nominal value of one cent (USD 0.01) each, and are all subscribed and fully paid-up.

- **6.2.** The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles."
- " **7.1.** The share capital may be changed at any time by the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.
- **7.2.** The Company may redeem, within the limits set forth in the Law, each of the Class A to Class J Shares, provided that such redemption is immediately followed by a decrease of its subscribed capital by cancellation of the redeemed shares, under the following terms and conditions:
- the classes of shares must be redeemed in the reverse alphabetic order (starting with the Class J Shares and ending with the Class A Shares);
  - a class of shares may only be redeemed in full;



- the redemption price of each redeemed share shall be calculated by dividing the Available Amount (as defined below) by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed;
- the Available Amount shall be determined by the manager or the board of managers as the case, may be and approved by the general meeting of shareholders on the basis of interim accounts of the Company. Said interim accounts of the Company will be as of a date which is not earlier than eight days from the date of the reduction of the share capital and the cancellation of the shares of the relevant class. The Available Amount shall be equal to the total net profits of the Company, including any carried forward profits ("P") (i) less any losses including carried forward losses ("L") (ii) plus any freely distributable share premium (up to the amount of L) as well as any other freely distributable reserves ("SR") less (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles at the time of determination ("LR"). Such Available Amount is expressed in the following equation: P L + SR LR;
- the redemption shall be carried out by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority (in number) of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital;
- the redemption of the redeemable shares shall be immediately followed by a capital decrease of the Company by cancellation of the redeemed shares."

#### Sixth resolution

The shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of Intertrust (Luxembourg) S.A, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-allocation of the shares and the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

#### Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 12,000.- (twelve thousand euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

# ONT COMPARU:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., une Société en Commandite soumise au régime fiscal d'exemption (Exempted Limited Partnership) immatriculée aux îles Caïmans le 15 août 2008 sous le numéro WK-28483, avec siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, îles Caïmans, agissant par le biais de son associé commandité Silver Lake Technology Associates III Cayman, L.P., une Société en Commandite soumise au régime fiscal d'exemption (Exempted Limited Partnership) immatriculée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux îles Caïmans à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, îles Caïmans, agissant par le biais de son associé commandité Silver Lake (Offshore) AIV GP III, Ltd, une Société en Commandite soumise au régime fiscal d'exemption (exempted limited company) dûment constituée selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social aux îles Caïmans à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, îles Caïmans,

ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P. est l'associé unique de Springboard Group S.à r.l. (anciennement SLP III Cayman DS IV Holdings S.à r.l), une société à responsabilité limitée constituée le 8 septembre 2008 suivant un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 septembre 2008 sous le numéro 2374, page 113938 et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.496, ayant un capital social de EUR 12.500 (la Société) et détient toutes les parts sociales émises par la Société. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois



suivant un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 9 septembre 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. (i) Conversion de la devise du capital social souscrit de la Société des euros en dollars américains au taux de change coté par la Banque Centrale Européenne applicable au 16 novembre 2009, (ii) fixation de la nouvelle valeur nominale par part sociale à un cent américain (USD 0,01), (iii) détermination du nombre de parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01), en échange et remplacement des 12.500 parts sociales existantes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-); (iv) affectation du bilan résultant de (i) moins (iii) au compte de réserve prime d'émission lié au capital social de la Société et (v) conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de l'euro en dollars américains:
- 2. Création de classes de parts sociales rachetables et réaffectation des parts sociales existantes en dix (10) classes de parts sociales rachetables;
- 3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-trois mille quatre cent trente-sept dollars américains (USD 33.437,-) afin de le porter de son montant actuel de dix-huit mille sept cent six dollars américains (USD 18.706,-), représenté par cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe A, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe B, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe C, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe D, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe E, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe F, cent quatrevingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe G, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe H, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe I et cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, à cinquantedeux mille cent quarante-trois dollars américains (USD 52.143,-), représenté par cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe A, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe B, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe C, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe D, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe E, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe F, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe G, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe H, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I et cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, par l'émission de trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe A, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe B, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe C, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe D, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe E, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe F, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe G, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe H, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe I et trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés que les parts sociales existantes;
- 4. Souscription à et libération intégrale de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus, par un apport en numéraire d'un montant de un milliard trois cent douze millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent quatre dollars américains (USD 1.312.963.904,-);
- 5. Modification des articles 6. et 7. des statuts de la Société afin de refléter la conversion de la devise du capital social souscrit de la Société de l'euro en dollars américains au taux de change coté par la Banque Centrale Européenne applicable au 16 novembre 2009, la fixation de la nouvelle valeur nominale par part sociale à un cent américain (USD 0,01), le nombre de parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01), la création de classes de parts sociales rachetables, la réaffectation des parts sociales existantes en dix (10) classes de parts sociales rachetables et l'augmentation de capital adoptée aux points 1. à 4. inclus ci-dessus et création des articles 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2, qui auront tous désormais la teneur suivante:
  - " **6.1.** Le capital social est fixé à cinquante-deux mille cent quarante-trois dollars américains (USD 52.143,-). Il est représenté par dix (10) classes de parts sociales composées de: cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");



cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J").

Toutes ces cinq millions deux cent quatorze mille trois cents (5.214.300,-) parts sociales sous forme nominative, ont une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, et sont toutes souscrites et entièrement libérées.

- **6.2.** Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts."
- " **7.1.** Le capital social peut être modifié à tout moment par l'approbation à la majorité des associés représentant les trois-quarts du capital social au moins ou par l'associé unique, selon le cas.
- **7.2.** La Société peut racheter, dans les limites fixées par la Loi, chacune des Parts Sociales de la Classe A à la Classe J, à condition que ce rachat soit immédiatement suivi d'une réduction de son capital souscrit par annulation des parts sociales rachetables, aux conditions et modalités suivantes:
- les classes de parts sociales doivent être rachetées dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les Parts Sociales de Classe | et en terminant par les Parts Sociales de Classe A);
  - une classe de parts sociales ne peut être rachetée qu'intégralement;
- le prix de rachat de chaque part sociale rachetable sera calculé en divisant le montant du Montant Disponible (tel que défini ci-dessous) par le nombre de parts sociales en émission dans la classe de parts sociales à racheter;
- le Montant Disponible sera fixé par le gérant ou le conseil de gérance selon le cas et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intérimaires de la Société. Lesdits comptes intérimaires de la Société seront préparés sur base d'une date pas plus tôt que huit jours à compter de la date de réduction du capital social et de l'annulation des parts sociales de la classe concernée. Le Montant Disponible sera égal aux bénéfices nets totaux de la Société, en ce compris tous bénéfices reportées ("P") (i) moins toutes pertes en ce compris les pertes reportées ("L") (ii) plus toute prime d'émission librement distribuable (à hauteur du montant de L) ainsi que toutes autres réserves librement distribuables (SR") moins (iii) toutes sommes à placer dans une ou plusieurs réserves en vertu des exigences légales ou statutaires au moment de la détermination (LR"). Ce Montant Disponible est exprimé par l'équation suivante: P L + SR LR;
- le rachat sera effectué par une résolution de l'associé unique, ou s'il y a plusieurs associés, par une résolution prise par vote de la majorité (en nombre) des associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social;
- le rachat des parts sociales rachetables sera immédiatement suivi d'une réduction du capital de la Société par annulation des parts sociales rachetées."
- 6. Modification registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.A., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la réaffectation des parts sociales et des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;
  - 7. Divers.
  - Que l'associé a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associé unique décide de convertir la devise du capital social souscrit de la Société de l'euro en dollars américains au taux de change coté par la Banque Centrale Européenne applicable au 16 novembre 2009, soit EUR 1,- = USD 1,4965.

L'associé unique décide de fixer la nouvelle valeur nominale à un cent américain (USD 0,01).

L'associé unique décide le nombre de parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) en échange et remplacement des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) s'élevant à un million huit cent soixante-dix mille six cents (1.870.600) parts sociales.

L'associé unique décide d'affecter le montant du bilan résultant de la conversion de la devise du capital social souscrit de la Société des euros en dollars américains au taux de change coté par la Banque Centrale Européenne applicable au 16 novembre 2009, soit EUR 1,- = USD 1,495 moins le montant total correspondant au nouveau nombre de parts sociales ayant une valeur nominale de un cent américain (USD 0,01) au compte de réserve prime d'émission lié au capital social de la Société. Le montant de vingt-cinq cents américains (USD 0,25) est dès lors affecté au compte de réserve spécial lié au capital social de la Société.

Sur ce, l'associé unique décide d'enregistrer que l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., l'associé unique détient un million huit cent soixante-dix mille six cents (1.870.600) parts sociales dans le capital social souscrit de la Société ayant une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune.

#### Deuxième résolution

L'associé unique décide de créer des classes de parts sociales rachetables et de réaffecter les un million huit cent soixante-dix mille six cents (1.870.600) parts sociales existantes en dix classes différentes de parts sociales comme suit:



- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe F(les "Parts Sociales de Classe F");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et
- cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J").

Suite à la réaffectation:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III), L.P., détient les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe I.

## Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-trois mille quatre cent trentesept dollars américains (USD 33.437,-) afin de le porter de son montant actuel de dix-huit mille sept cent six dollars américains (USD 18.706,-), représenté par cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe A, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe B, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe C, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe D, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe E, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe F, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe G, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe H, cent quatre-vingt-sept mille soixante (187.060) parts sociales de classe I et cent quatre-vingtsept mille soixante (187.060) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, à cinquante-deux mille cent quarante-trois dollars américains (USD 52.143,-), représenté par cinq cent vingt-et-un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe A, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe B, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe C, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe D, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe E, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe F, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe G, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe H, cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I et cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, par l'émission de trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe A, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe B, trois cent trentequatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe C, trois cent trente-quatre mille trois cent soixantedix (334.370) parts sociales de classe D, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe E, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe F, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe G, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe H, trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe I et trois cent trente-quatre mille trois cent soixante-dix (334.370) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, toutes sous forme nominative et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés que les parts sociales existantes.

#### Quatrième résolution

L'associé unique accepte et enregistre la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

## Intervention - Souscription - Libération

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III) L.P., prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare par la présente qu'il souscrit aux cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe A, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe B, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe C, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe D, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe E, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe G, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe H, cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt-neuf (178.729) parts sociales de classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire



d'un montant de neuf cent trente-cinq millions quatre-vingt-quinze mille cent douze dollars américains et quarante cents américains (USD 935.095.112,40).

L'apport en numéraire d'un montant total de neuf cent trente-cinq millions quatre-vingt-quinze mille cent douze dollars américains et quarante cents américains (USD 935.095.112,40) sera affecté comme suit:

- trente-six mille cinq cent soixante-dix-huit mille dollars américains et quatre-vingt-dix cents américains (USD 36.578,90) sera affecté au compte capital social de la Société:
- neuf cent trente-cinq millions cinquante-huit mille cinq cent trente-trois dollars américains et cinquante cents américains (USD 935.058.533,50) sera affecté au compte de réserve prime d'émission Silver Lake Partners III Cayman (AIV III) L.P de la Société.

Andreessen Horowitz Fund I, L.P., une société en commandite du Delaware ayant son siège social au c/o Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmongton, DE 19801, agissant par le biais de son associé commandité AH Equity Partners I, L.L.C., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2875 Sand Hill Road, Menlo Park, CA 94025, USA, ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement, déclare par la présente qu'elle souscrit à vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe B, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe B, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe D, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe E, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe G, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe G, vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) parts sociales de classe J pouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de soixante-cinq millions dollars américains (USD 65.000.000,-).

L'apport en numéraire d'un montant total de soixante-cinq millions dollars américains (USD 65.000.000,-) sera affecté comme suit:

- deux mille cinq cent quarante-trois dollars américains (USD 2.543,-) sera affecté au compte capital social de la Société:
- soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante sept dollars américains (USD 64.997.457,-) sera affecté au compte de réserve prime d'émission Andreessen Horowitz Fund I, L.P. de la Société.

CPP Investment Board Private Holdings Inc., une société de droit Canadien ayant son siège social à One Queen Street East, Suite 2600, Toronto ON M5C 2W5, immatriculée sous le numéro de Corporation Canadien 3945260, ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement, déclare par la présente qu'elle souscrit à cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe A, cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe B, cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe C, cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe F, cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe F, cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe I et cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe I et cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe I et cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) parts sociales de classe I et cent dix-sept molinative, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de trois cent millions dollars américains (USD 300.000.000,-).

L'apport en numéraire d'un montant total de trois cent millions dollars américains (USD 300.000.000,-) sera affecté comme suit:

- onze mille sept cent trente-cinq dollars américains (USD 11.735,-) sera affecté au compte capital social de la Société:
- deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante-cinq dollars américains (USD 299.988.265,-) sera affecté au compte de réserve prime d'émission CPP Investment Board Private Holdings Inc. de la Société.

Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P., une société en commandite des îles Caïmans ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, lles Cayman, immatriculée sous le Numéro de Registre 23553, ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement, déclare par la présente qu'elle souscrit à mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe B, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe B, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe D, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe F, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe F, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe H, mill



huit (1.518) parts sociales de classe I et mille cinq cent dix-huit (1.518) parts sociales de classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de trois millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-sept dollars américains et soixante cents américains (USD 3.887.387,60).

L'apport en numéraire d'un montant total de trois millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-sept dollars américains et soixante cents américains (USD 3.887.387,60) sera affecté comme suit:

- cent cinquante et un dollars américains et quatre-vingt cent américains (USD 151,80) sera affecté au compte capital social de la Société:
- trois millions huit cent quatre-vingt-sept mille deux cent trente-cinq dollars américains et quatre-vingt cents américains (USD 3.887.235,80) sera affecté au compte de réserve prime d'émission Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P. de la Société.

SLP Springboard Co-Invest, L.P., une société en commandite des îles Caïmans ayant son siège social au c/o Maples Corporate Serves Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, lles Cayman, immatriculée sous le Numéro de Registre 36250, ici représentée par Sophie Arvieux, avocate, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement, déclare par la présente qu'elle souscrit à onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe A, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe B, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe C, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe E, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe G, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe H, onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) parts sociales de classe J nouvellement émises par la Société, toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune et libère intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de vingt-neuf millions de dollars américains (USD 29.000.000,-).

L'apport en numéraire d'un montant total de vingt-neuf millions de dollars américains (USD 29.000.000,-) sera affecté comme suit:

- mille cent trente-quatre dollars américains (USD 1.134,-) sera affecté au compte capital social de la Société:
- vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-six dollars américains (USD 28.998.866,-) sera affecté au compte de réserve prime d'émission SLP Springboard Co-Invest, L.P. de la Société.

Le montant total de l'apport est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant. Les associés décident d'enregistrer que suite à la création de classes de parts sociales rachetables, à la réaffectation des parts sociales existantes en différentes classes de parts sociales et à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

Silver Lake Partners III Cayman (AIV III) L.P.

trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe A trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe B trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe C trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe D trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe E trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe F trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe G trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe H trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe I trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe I trois cent soixante-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (365.789) Parts Sociales de Classe I

# Andreessen Horowitz Fund I, L.P.

vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe A vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe B vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe C vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe D vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe E vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe F vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe G vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe H vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de classe I



vingt-cinq mille quatre cent vingt-six (25.426) Parts Sociales de Classe J

CPP Investment Board Private Holdings Inc.

cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe A cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe B cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe C cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe D cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe E cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe F cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe G cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe H cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de classe I cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe I cent dix-sept mille trois cent cinquante-trois (117.353) Parts Sociales de Classe I

Silver Lake Technology Investors III Cayman, L.P. mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe A mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe B mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe C mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe D mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe E mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe F mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe G mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe H mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de classe I mille cinq cent dix-huit (1.518) Parts Sociales de Classe I

# SLP Springboard Co-Invest, L.P.

onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe A onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe B onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe C onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe D onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe E onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe F onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe G onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe H onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de classe I onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe I onze mille trois cent quarante-quatre (11.344) Parts Sociales de Classe I

#### Cinquième résolution

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, les associés décident de modifier les articles 6. et 7. des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

" **6.1.** Le capital social est fixé à cinquante-deux mille cent quarante-trois dollars américains (USD 52.143,-). Il est représenté par dix (10) classes de parts sociales composées de: cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"); cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"); et cinq cent vingt et un mille quatre cent trente (521.430) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J").

Toutes ces cinq millions deux cent quatorze mille trois cent (5.214.300) parts sociales sous forme nominative, ont une valeur nominale d'un cent américain (USD 0,01) chacune, et sont toutes souscrites et entièrement libérées.



- **6.2.** Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts."
- " **7.1.** Le capital social peut être modifié à tout moment par l'approbation à la majorité des associés représentant les trois-quarts du capital social au moins ou par l'associé unique, selon le cas.
- **7.2.** La Société peut racheter, dans les limites fixées par la Loi, chacune des Parts Sociales de la Classe A à la Classe J, à condition que ce rachat soit immédiatement suivi d'une réduction de son capital souscrit par annulation des parts sociales rachetables, aux conditions et modalités suivantes:
- les classes de parts sociales doivent être rachetées dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les Parts Sociales de Classe I et en terminant par les Parts Sociales de Classe A);
  - une classe de parts sociales ne peut être rachetée qu'intégralement;
- le prix de rachat de chaque part sociale rachetable sera calculé en divisant le montant du Montant Disponible (tel que défini ci-dessous) par le nombre de parts sociales en émission dans la classe de parts sociales à racheter;
- le Montant Disponible sera fixé par le gérant ou le conseil de gérance selon le cas et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intérimaires de la Société. Les dits comptes intérimaires de la Société seront préparés sur base d'une date pas plus tôt que huit jours à compter de la date de réduction du capital social et de l'annulation des parts sociales de la classe concernée. Le Montant Disponible sera égal aux bénéfices nets totaux de la Société, en ce compris tous bénéfices reportées ("P") (i) moins toutes pertes en ce compris les pertes reportées ("L") (ii) plus toute prime d'émission librement distribuable (à hauteur du montant de L) ainsi que toutes autres réserves librement distribuables (SR") moins (iii) toutes sommes à placer dans une ou plusieurs réserves en vertu des exigences légales ou des statuts au moment de la détermination (LR"). Ce Montant Disponible est exprimé par l'équation suivante: P L + SR L R:
- le rachat sera effectué par une résolution de l'associé unique, ou s'il y a plusieurs associés, par une résolution prise par vote de la majorité (en nombre) des associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social;
- le rachat des parts sociales rachetables sera immédiatement suivi d'une réduction du capital de la Société par annulation des parts sociales rachetées."

#### Sixième résolution

Les associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.A., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la réaffectation des parts sociales et des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 12.000,- (douze mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: S. ARVIEUX et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 novembre 2009. Relation: LAC/2009/50667. Reçu soixante-quinze euros (75,-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009157062/815.

(090190050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Luxma Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 74.073.

## **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 26 juin 2009, que:

L'assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet immédiat, de la Société "Progress Invest S.A." pour ses fonctions d'administrateur et administrateur-délégué et "Ravelin Investments S.A." pour sa fonction d'administrateur.



L'Assemblée Générale prend acte de la nomination, à compter de ce jour, aux fonctions d'administrateurs de Messieurs Gabriel EL RHILANI et Christian BILLO ayant tous deux pour adresse professionnelle le 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Ils sont élus jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015 et bénéficieront d'un pouvoir de signature conjointe.

Les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Peter VANSANT, ayant pour adresse professionnelle le 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015

Luxembourg le 26 juin 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009156545/22.

(090189256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2009.

## Process S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8181 Kopstal, 98, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 108.226.

Monsieur Claude UHRES, conseil fiscal, né le 1.10.1943 à Diekirch, demeurant à L-1832 LUXEMBOURG, 10, rue Jean Jacoby, a donné sa démission comme commissaire aux comptes de la société le 9 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2009157152/10.

(090190596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Robeco Interest Plus Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.490.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 novembre 2009 a décidé:

de renouveler les mandats d'administrateurs de

- Madame Edith J. Siermann, Executive Vice President, Robeco Groep N.V., 120, Coolsingel, NL-3011 AG Rotterdam,
- Monsieur Francesco O. Baici, Vice-President, Robeco Schweiz, Uraniastrasse 12, P.O. Box 2068, CH-8001 Zürich,
- Monsieur Ali Ould Rouis, Robeco France, 21 boulevard de la Madeleine, F-75039 Paris Cedex 01

pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010,

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a également décidé de renommer en date du 26 novembre 2009, ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, RCS B-47.771, en sa qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme Signatures

Référence de publication: 2009157156/19.

(090190693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# JPF Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 13-17, route de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 142.002.

Nouvelle adresse de l'associé et gérant, Monsieur Pascal FERSING:

6, rue de Rumelange, L-4309 ESCH-SUR-ALZETTE

Référence de publication: 2009157238/10.

(090190606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



## Delfas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 66.557.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2009

- 1. La liquidation de la société DELFAS S.A. est clôturée.
- 2. Décharge est accordée au liquidateur et commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
- 3. Les livres et documents sociaux sont déposés au 412F, route d'Esch, Luxembourg, (L-2086) et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Extrait certifié sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

**Signatures** 

Le Liquidateur

Référence de publication: 2009156696/17.

(090190433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# APCOA Finance Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 133.933.

Il résulte d'un contrat de transfert en date du 16 novembre 2009 que l'associé unique de la Société, Eurazeo Real Estate Lux Sàrl ayant son siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.709, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société, à savoir un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales à la société LH Apcoa S.A.S. ayant son siège social au 32, rue de Monceau, F-75008 Paris, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 487 476 749.

Par conséquent au 16 novembre 2009, LH Apcoa S.A.S. détient la totalité des parts sociales à savoir un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2009.

Christophe Aubut.

Référence de publication: 2009157200/18.

(090190422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Matame S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 28.995.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 11 mai 2009

Le mandat d'administrateur de Monsieur STEEMAN (adresse professionnelle: 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans. Messieurs Kris GOORTS et Frederik ROB (tous les deux demeurant professionnellement: 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg) sont appelés aux postes d'administrateurs, pour une durée de six ans, en remplacement de Messieurs Karl LOUARN et Frédéric MONCEAU, dont les mandats sont arrivés à échéance

Monsieur Régis PIVA (demeurant: 53, rue de la Libération, L-3511 Dudelange) est appelé au poste de commissaire aux comptes pour une période de six ans, en remplacement de Monsieur Pascoal DA SILVA, dont le mandat est venu à échéance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joeri STEEMAN / Kris GOORTS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009157192/19.

(090190676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



# INNCONA S.à r.l. & Cie. Cinquante neuvième (59.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.736.

Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft

in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher

nach Art. 16 des Gesellschartsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. I., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. I., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Dr. Christoph Osterberg, Magdeburger Str. 5, D-31832 Springe, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

- 1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Cinquanteneuvième (59.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).
- 2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INN-CONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.
- 3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Cinquante-neuvième (59.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.
- 4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157246/38.

(090189966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# **B&T** Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 141.994.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1 er décembre 2009 que:

- CERTIFICA Luxembourg S.à.r.l. ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de MAYFAIR TRUST S.à.r.l., commissaire démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 10/12/09.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009157217/15.

(090190010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



# INNCONA S.à r.l. & Cie. Trois cent vingt-sixième (326.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.746.

Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft

in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. I., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Alexander Szlamenka, Am Weiherberg 8, D-35768 Siegbach, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

- 1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent vingt-sixième (326.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).
- 2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INN-CONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.
- 3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Trois cent vingt-sixième (326.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.
- 4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157284/38.

(090189988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

#### Mobility Media Agency S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois. R.C.S. Luxembourg B 130.734.

# **EXTRAIT**

Modification de l'adresse personnelle du gérant unique:

- Monsieur Jean-Pierre PONT

né le 6 mai 1950 à Lesneven (F)

demeurant à Marcory Zone, 4, 26BP871 ABIDJAN 26

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2009157242/15.

(090190479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



# INNCONA S.à r.l. & Cie. Cent deuxième (102.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.745.

Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft

in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. I., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Werner Reiner, Dammweg 4, D-74395 Mundelsheim, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

- 1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Cent deuxième (102.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).
- 2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INN-CONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.
- 3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Cent deuxième (102.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.
- 4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157290/38.

(090189985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# ArcelorMittal Bissen & Bettembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal. R.C.S. Luxembourg B 7.368.

N.C.S. Luxellibourg B 7.366.

Changements au niveau du délégué à la gestion journalière

Le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Laurent Gless, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg, en tant que délégué à la gestion journalière pour le site de Bettembourg. Monsieur Jean-François Haumonté, avec adresse professionnelle au Route de Finsterthal, L-7769 Bissen, est confirmé délégué à la gestion journalière pour le site de Bissen.

Les résolutions ci-dessus ont été prises avec effet au 2 novembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 1 <sup>er</sup> décembre 2009.

Joseph Jacqué / Marc Schroeder.

Référence de publication: 2009157225/15.

(090190681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



# INNCONA S.à r.l. & Cie. Cinquante septième (57.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.747.

Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft

in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. I., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Dr. Christoph Osterberg, Magdeburger Str. 5, D-31832 Springe, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

- 1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Cinquanteseptième (57.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).
- 2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INN-CONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.
- 3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Cinquante-septième (57.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.
- 4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157288/38.

(090189991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## ACE Industrial Consulting S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 106.024.

En date du 20 novembre 2009, Fiduciaire Continentale a dénoncé avec effet immédiat le siège de la société ACE INDUSTRIAL CONSULTING S.A. en ses bureaux, sis 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 106024. Par conséquent, la convention de domiciliation conclue entre la société ACE INDUSTRIAL CONSULTING S.A. et Fiduciaire Continentale a été résiliée.

Pour extrait conforme FIDUCIAIRE CONTINENTALE Société Anonyme 16, Allée Marconi - Luxembourg Signature

Référence de publication: 2009157322/15.

(090190610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



## Delta Perspectives, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R.C.S. Luxembourg B 106.398.

#### Mandat de Commissaire

En date du 24 décembre 2008 PKF Abax Audit, société anonyme, R.C.S. Luxembourg B142.867 ayant son siège social 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg est devenu commissaire de la société en remplacement de PKF ABAX AUDIT, société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B27.761 ayant son siège social 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009157210/16.

(090190249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Thur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 66.606.

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "THUR S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 66606, constituée originairement sous la dénomination sociale de "THUR HOLDING S.A.", suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 910 du 16 décembre 1998,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par ledit notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN en date du 28 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1062 du 22 octobre 2004.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

## Ordre du jour:

- 1. Transfert du siège social de la Société du Luxembourg en Italie et, par conséquent, changement de nationalité de la Société, sous réserve de l'homologation de ce transfert de siège par les autorités italiennes compétentes.
  - 2. Détermination du siège social à Vérone en Italie.
- 3. Détermination de la forme sociale et, par conséquent, de la raison sociale de la Société en vertu des lois italiennes, modification et refonte subséquente des statuts de la Société conformément aux prescriptions de la loi italienne;
  - 4. Fixation du terme de la Société au 31 décembre 2050.
  - 5. Adoption pour la Société d'une année sociale commençant le 1 er juillet et se terminant le 30 juin de l'année suivante.
- 6. Délibération que par le transfert du siège social la Société n'est pas dissoute au Luxembourg ni liquidée et gardera sa personnalité juridique, en conséquence ce transfert comportera aussi le transfert en Italie de tous ses avoirs, de tout l'actif et de tout le passif, tout compris et rien omis;
  - 7. Approbation des comptes sociaux, bilans et comptes économiques;



- 8. Examen et approbation du rapport du commissaire aux comptes;
- 9. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- 10. Nomination d'un représentant ad hoc au Luxembourg pour s'occuper sur place de tous les devoirs légaux, administratifs, fiscaux et prester tout autre service qui peut encore se manifester dans le Grand-Duché en conséquence des délibérations sur les points ci-dessus;
- 11. Nomination d'un représentant ad hoc en Italie pour s'occuper sur place de tous les devoirs légaux, administratifs, fiscaux et prester tout autre service qui peut encore se

manifester en Italie en conséquence des délibérations sur les points ci-dessus;

- 12. Acceptation de la démission de tous les titulaires de fonctions dans les organes sociaux, vote de leur quitus et nomination de nouveaux titulaires;
- 13. Soumission des décisions proposées sous les points 1 à 12 de l'ordre du jour à la condition résolutoire du refus du transfert du siège social de la société par l'autorité italienne;
  - 14 Divers
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

#### L'assemblée décide:

- de transférer le siège social de la Société du Luxembourg à Vérone en Italie et, par conséquent, de reconnaître le changement de nationalité de la Société avec transformation d'entité de droit luxembourgeois en une entité de droit italien, sous réserve de l'homologation de ce transfert de siège par les autorités italiennes compétentes;
- d'établir le siège social de la Société en Italie à 1-37122 Vérone, Corso Porta Nuova, 22, et de conserver tous les livres et dossiers comptables de la Société au siège social, pour les besoins de l'article 2478 du Code Civil italien;
- de changer la forme sociale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée soumise aux dispositions légales et réglementaires applicables aux "Società à responsabilità limitata" de droit italien, de changer le nom de la Société de "THUR S.A." en "THUR S.r.I.";
- de confirmer le capital social de cent dix mille euros (110.000,- EUR), représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune à attribuer aux actionnaires en proportion de leur participation actuelle au capital social, après retrait et annulation des actions actuellement en circulation;
- de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société afin de les conformer aux prescriptions de la loi italienne, (une version des nouveaux statuts restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec l'acte);
  - de fixer le terme de la Société au 31 décembre 2050; et
  - d'adopter pour la Société une année sociale commençant le 1 er juillet et se terminant le 30 juin de l'année suivante.

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide que et par le transfert de son siège social en Italie la Société emporte en Italie tous ses avoirs, tout son actif et tout son passif, tout compris et rien excepté, sans dissolution de la Société et sans qu'il soit procédé à sa liquidation, qui continuera d'exister dorénavant sous la nationalité italienne avec le maintien de sa personnalité morale.

#### Troisième résolution

L'assemblée examine et approuve, les comptes sociaux à savoir les bilan et compte de pertes et profits arrêtés en date du 24 novembre 2009 tels que ces comptes sont soumis à l'assemblée par le conseil d'administration.

Ces comptes sociaux sont à considérer comme comptes de clôture au Luxembourg et en même temps comme comptes d'ouverture en Italie, comme pays d'accueil, une copie dudit bilan, après signature "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps avec l'acte.

## Quatrième résolution

L'assemblée entend et examine le rapport du commissaire aux comptes à ces mêmes comptes sociaux et l'approuve.

## Cinquième résolution

L'assemblée vote la décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à la date de ce jour.



#### Sixième résolution

L'assemblée confère à la société "SG AUDIT S.àr.I.", avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 75.908, tout pouvoir pour représenter la Société au Grand-Duché de Luxembourg devant toutes les instances administratives, fiscales et autres, nécessaires ou utiles relativement aux formalités et actes restant encore à accomplir en relation avec le transfert du siège et l'abandon de sa nationalité.

## Septième résolution

L'assemblée donne procuration à Madame Mariapia PASTOR, qualifiée ci-après, pour représenter seul la Société en Italie devant toutes les instances administratives, fiscales et autres nécessaires ou utiles relativement aux formalités à la suite du transfert de siège de la Société et du changement de sa nationalité, comme dit ci-avant.

#### Huitième résolution

- 1) L'assemblée accepte la démission de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes qui ont été en fonction jusqu'à présent, confirmant que quitus leur est donné pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.
  - 2) L'assemblée fixe le nombre des administrateurs à 2 (deux) et appelle aux fonctions d'administrateurs:
- Madame Mariapia PASTOR, entrepreneur, née à Milan (Italie), le 14 janvier 1956, demeurant à I-37021 Bosco Chiesanuova, 18, Via Dosso del Duca, (codice fiscale: PSTMRP56A54F205X), Présidente du Conseil d'Administration; ET
- Monsieur Alberto RIGHINI, conseiller, né à Vérone (Italie), le 7 mars 1964, demeurant professionnellement à I-37122 Vérone, Corso Porta Nuova, 22, (codice fiscale: RGHLRT64C07L781Q).

Les administrateurs sont nommés pour une durée indéterminée, jusqu'à révocation ou démission.

3) L'assemblée décide de ne pas procéder à la nomination d'un collège de commissaires aux comptes.

#### Neuvième résolution

En vertu du 2 <sup>ème</sup> alinéa de la 3 <sup>ème</sup> résolution, l'assemblée précise qu'exceptionnellement la première année sociale en Italie commencera le 24 novembre 2009 et se terminera le 30 juin 2010.

#### Dixième résolution

L'assemblée décide de soumettre les résolutions prises ci-avant à la condition résolutoire du refus du transfert du siège social de la Société par l'autorité compétente italienne. Ce refus, pour quelque raison que ce soit, entraînera de plein droit la résolution rétroactive de ces décisions et le retour à la situation de la Société à la date d'aujourd'hui.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 décembre 2009. Relation GRE/2009/4499. Reçu soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 10 décembre 2009.

Référence de publication: 2009157155/132.

(090189913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Noctron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 66-68, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 106.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour NOCTRON S.à r.l. Fiduciaire des Classes Moyennes Signature

Référence de publication: 2009156988/12.

(090190515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# LuxREinvest SA, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-5753 Frisange, 43, Parc Lésigny. R.C.S. Luxembourg B 129.693.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2009.

Fiduciaire du Large 43, Parc Lésigny L-5753 Frisange Signature

Référence de publication: 2009156973/14.

(090190506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Multi Investment Ukraine 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 123.302.

In the year two thousand nine, on the twelfth day of November,

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch sur Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

# THERE APPEARED:

Multi Investment Properties S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.626 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Dorothée Pirson, lawyer, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole shareholder of Multi Investment Ukraine 2 S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 324, page 15545, dated 7 March 2007. The Company's articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1178, page 56510, dated 15 June 2007.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

# First resolution

In compliance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the Sole Shareholder DECIDES to dissolve the Company and put it into voluntary liquidation and start the liquidation proceedings.

#### Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint as liquidator: Multi Investment B.V., a Dutch limited liability company, having its registered office in Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number 29033246.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.



The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

#### Closure of the meeting

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand euro ( $\in$  1,000.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand on the present deed, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

## Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le douzième jour de novembre,

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Investment Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.626 (l'"Associé Unique"),

Ici représentée par Dorothée Pirson, juriste, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

il est le seul et unique associé de la société Multi Investment Ukraine 2 S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors demeurant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 324, page 15545, en date du 7 mars 2007. Les statuts de la Société ont été amendé suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N° 1178, page 56510, en date du 15 juin 2007.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'Associé Unique DECIDE de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur: Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée Hollandaise, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Hollande, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce Hollandaise sous le numéro 29033246.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.



#### Clôture de l'assemblée

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande du même comparant, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pirson, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2009. Relation: EAC/2009/13930. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2009157136/105.

(090190250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

## Multi Investment Ukraine 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 123.301.

In the year two thousand nine, on the twelfth day of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch sur Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Multi Investment Properties S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.626 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Dorothée Pirson, lawyer, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole shareholder of Multi Investment Ukraine 3 S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 328, page 15718, dated 8 March 2007. The Company's articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1156, page 55481, dated 14 June 2007.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

# First resolution

In compliance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the Sole Shareholder DECIDES to dissolve the Company and put it into voluntary liquidation and start the liquidation proceedings.

#### Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint as liquidator: Multi Investment B.V., a Dutch limited liability company, having its registered office in Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number 29033246.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation



the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

#### Closure of the meeting

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand euro ( $\in$  1,000.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand on the present deed, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

## Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le douzième jour de novembre,

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Investment Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.626 (l'"Associé Unique"),

Ici représentée par Dorothée Pirson, juriste, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

il est le seul et unique associé de la société Multi Investment Ukraine 3 S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors demeurant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 328, page 15718, en date du 8 mars 2007. Les statuts de la Société ont été amendé suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N° 1156, page 55481, en date du 14 juin 2007.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'Associé Unique DECIDE de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur: Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée Hollandaise, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Hollande, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce Hollandaise sous le numéro 29033246.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

# Clôture de l'assemblée

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.



A la demande de la même comparant, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pirson, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2009. Relation: EAC/2009/13931. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

# POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2009157140/105.

(090190254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# VISTRA (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 37.185.

L'an deux mille neuf, le vingt-trois novembre.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Vistra Holdings (Cyprus) Limited, avec siège social à Theklas Lysioti, 35, Eagle Star House, 5 <sup>th</sup> Floor, Limassol, Chypre, enregistrée sous le numéro HE 97638 au Registrar of Companies de Chypre, ici représentée par Madame Virginie DEL-RUE, employée privée, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Limassol, Chypre, le 20 novembre 2009.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "VISTRA (LUXEMBOURG) S.à r.l.", R.C.S. Luxembourg B 37 185, ayant son siège social à Luxembourg et constituée sous la dénomination de BENELUX TRUST (LUXEMBOURG) S.à r.l. suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°445 du 26 novembre 1991.
- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire, en date du 21 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2200 du 4 octobre 2007.
- Le capital social de la Société est fixé à sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR), représenté par trente mille (30.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'associé unique prend alors les résolutions suivantes:

## Première résolution

La distinction entre gérants administratifs et techniques est supprimée. En conséquence, tous les gérants seront dorénavant des gérants ordinaires.

#### Deuxième résolution

A côté des gérants existant, l'associé unique décide de nommer deux nouveaux gérants, à savoir:

- a) Monsieur Ivo HEMELRAAD, employé privé, né le 12 octobre 1961 à Utrecht, Pays-Bas, demeurant au 35, Op de Stroos, L-7650 Heffingen,
- b) Madame Johanna VAN OORT, employée privée, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, demeurant au 25, rue Nie Arend, L-8355 Garnich.

Ces nouveaux gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

## Troisième résolution

Le pouvoir de signature des gérants est modifié en ce sens que la société sera à l'avenir valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

En conséquence, il est inséré un nouvel alinéa 3 à l'article 8 des statuts qui aura la teneur suivante:

" Art. 8. Alinéa 3 nouveau. La société est valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants."



DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Delrue et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 novembre 2009. Relation: LAC/2009/50140. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009157133/52.

(090190223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Multi Investment Ukraine 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.631.

In the year two thousand nine, on the twelfth day of November,

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch sur Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Multi Investment Properties S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117 626 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Dorothée Pirson, lawyer, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole shareholder of Multi Investment Ukraine 1 S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°425, page 20380, dated 22 March 2007. The Company's articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1158, page 55547, dated 14 June 2007.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

## First resolution

In compliance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the Sole Shareholder DECIDES to dissolve the Company and put it into voluntary liquidation and start the liquidation proceedings.

# Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint as liquidator: Multi Investment B.V., a Dutch limited liability company, having its registered office in Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number 29033246.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.



# Closure of the meeting

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand euro ( $\leq$ 1,000.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand on the present deed, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le douzième jour de novembre,

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Multi Investment Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117 626 (l'"Associé Unique"),

Ici représentée par Dorothée Pirson, juriste, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

il est le seul et unique associé de la société Multi Investment Ukraine 1 S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors demeurant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N° 425, page 20380, en date du 22 mars 2007. Les statuts de la Société ont été amendé suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N°1158, page 55547, en date du 14 juin 2007.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

# Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'Associé Unique DECIDE de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

#### Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur: Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée Hollandaise, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Hollande, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce Hollandaise sous le numéro 29033246.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

## Clôture de l'assemblée

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande du même comparant, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pirson, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2009. Relation: EAC/2009/13929. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009157127/106.

(090190202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Multi Investment Bornova Center Izmir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.042.

In the year two thousand nine, on the twelfth day of November.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch sur Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Multi Investment Properties S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117 626 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Dorothée Pirson, lawyer, residing professionally at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

it is the sole shareholder of Multi Investment Bornova Center Izmir S.à r.l. (hereinafter referred to as the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 6 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2322, page 111421, dated 13 December 2006. The Company's articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 5 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°761, page 36499, dated 2 May 2007.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

#### First resolution

In compliance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the Sole Shareholder DECIDES to dissolve the Company and put it into voluntary liquidation and start the liquidation proceedings.

## Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint as liquidator: Multi Investment B.V., a Dutch limited liability company, having its registered office in Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number 29033246.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.



# Closure of the meeting

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand euro ( $\leq$  1,000.-).

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand on the present deed, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française:

En l'an deux mille neuf, le douzième jour de novembre,

Par-devant, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARIJ

Multi Investment Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117 626 (l'"Associé Unique"),

Ici représentée par Dorothée Pirson, juriste, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

il est le seul et unique associé de la société Multi Investment Bornova Center Izmir S.à r.l. (ci-après désignée la "Société"), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors demeurant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 6 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, ?2322, page 111421, en date du 13 décembre 2006. Les statuts de la Société ont été amendé suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N°761, page 36499, en date du 2 mai 2007.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'Associé Unique DECIDE de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

## Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur: Multi Investment B.V., une société à responsabilité limitée Hollandaise, ayant son siège social au Hanzeweg 16, 2803MC Gouda, Hollande, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce Hollandaise sous le numéro 29033246.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

# Clôture de l'assemblée

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande de la même comparant, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à mille euros (€ 1.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pirson, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2009. Relation: EAC/2009/13927. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009157114/106.

(090189953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### Airmon Lux 3, Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.622.

Le siège social de l'associé unique Airmon Holdings 1 S.A.S a changé et se trouve à présent au: 37, rue de Liège, 75008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009156623/12.

(090189551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2009.

### J&B Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3377 Leudelange, 13, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.966.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2009.

J&B Concept S.A.

Virginie Clerici

Référence de publication: 2009156985/12.

(090190583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Descorbis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 69.766.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 18 août 2009

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

- 1) L'Assemblée accepte la démission du Commissaire aux Comptes:
- AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL, société avec siège social au 22, rue Goethe L-1637 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 88833.

L'Assemblée élit en remplacement:

- SOCOMET S.A., société avec siège social au 63-65, rue de Merl - L-2146 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 55490.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2011.

2) Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2009157213/20.

(090190283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



### Ülker Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 116.113.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2009

- 1. La liquidation de la société Ülker Finance S.A. est clôturée.
- 2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 412F route d'Esch L-1030 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

MERLIS S.à r.l.

Signatures

Le Liquidateur

Référence de publication: 2009156695/16.

(090190431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

#### Oloron S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 50.086.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 11 septembre 2009

La démission de Madame RIES-BONANI Marie-Fiore de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

OLORON S.A.

Alexis DE BERNARDI / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009157026/16.

(090190245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### Hirlenia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.741.

## **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 9 novembre 2009 que:

- la démission de la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l, ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée.
- M. Stefan LORETZ, employé privé, né le 27.03.1980 et demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.
- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009157164/21.

(090190508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



### L'Ancre d'Or, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 23, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 81.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'ANCRE D'OR SARL

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009156990/12.

(090190521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### L'Ancre d'Or, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 23, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 81.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'ANCRE D'OR SARL

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009156991/12.

(090190523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# L'Ancre d'Or, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 23, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 81.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'ANCRE D'OR SARL

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009156992/12.

(090190526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# Tribal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 32.467.240,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 73.677.

Il ressort d'une convention de cession du 10 décembre 2009 que la totalité des parts sociales existantes de la Société ont été cédées en date du 10 décembre 2009 par la société Capinordic Limited à la société Postie Trade Limited (Registre de Commerce n° HE 180 164) ayant son siège social au 25 Afroditis Street, 2 nd Floor, Flat/Office 204, 1060 Nicosie, Chypre.

L'actionnaire de la Société en date du 10 décembre 2009 est la société Postie Trade Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature La Société

Référence de publication: 2009157219/17.

(090190740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



### INNCONA S.à r.I. & Cie. Cent troisième (103.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 149.748.

Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft

in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r. l., 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher

nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r. l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r. I., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig 5, Baachergaas, L-5444 Schengen,

eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -

und der

EKIAM Management S. à r. l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Herrn Werner Reiner, Dammweg 4, D-74395 Mundelsheim, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht.

nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

- 1. Die EKIAM Management S. à r. l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r. l. & Cie. Cent troisième (103.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).
- 2. Die EKIAM ist ausschließlich zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INN-CONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.
- 3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r. l. & Cie. Cent troisième (103.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.
- 4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r. l. / EKIAM Management S. à r. l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2009157283/38.

(090189994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### Verizon International Inc. Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

### Capital social: USD 10.304.348.070,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper. R.C.S. Luxembourg B 134.584.

# EXTRAIT

Par résolutions écrites du gérant unique de la Société en date du 9 décembre 2009, il a été décidé de changer le siège social de la Société anciennement située au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, à l'adresse suivante:

- 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Pour Verizon International Inc. Luxembourg S.C.S.

Signature

Référence de publication: 2009157372/15.

(090190683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



### Grove Holdings 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 120.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009157358/10.

(090189944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

# ITH Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 39.544.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

P. Lux.

Référence de publication: 2009157364/2580/10.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ05951. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090190565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### Pola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 9, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 56.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLA S.A.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2009157374/12.

(090190538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### International Advice and Software Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 39.543.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

P. Lux.

Référence de publication: 2009157375/8.

(090190564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.

### Chester, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.543.

Les comptes annuels au 31 Mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGGS.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009157362/13.

(090189947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2009.



### Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157539/10.

(090191115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157540/10.

(090191113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157541/10.

(090191109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Mutualité Luxembourgeoise du Tourisme, Société Coopérative.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg B 63.569.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA 26 rue Marguerite de Brabant L-1254 LUXEMBOURG Signature

Référence de publication: 2009157679/13.

(090191513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

# Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157544/10.

(090191101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.



# Mutualité Luxembourgeoise du Tourisme, Société Coopérative.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg B 63.569.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORetCOM+ SA 26 rue Marguerite de Brabant L-1254 LUXEMBOURG Signature

Référence de publication: 2009157678/13.

(090191511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157542/10.

(090191107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157543/10.

(090191105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

# Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157545/10.

(090191096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

# Rôti-Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9115 Schieren, 1, rue de l'Abattoir.

R.C.S. Luxembourg B 102.058.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157538/10.

(090191120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.



# Mezzanine Management Central Europe Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 89.822.

Les comptes annuels audités au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009157557/11.

(090190916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### Challenge III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.814.

### **STATUTS**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois novembre.

Par devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Bruno ROHART, architecte, demeurant à F-62880 Vendin le Vieil, 1, rue Gabriel Péri, et
- 2.- Madame Marie-Hélène DOUAY épouse ROHART, demeurant à F-62880 Vendin le Vieil, 1, rue Gabriel Péri,

tous deux ici représentés par Maître Fabien VERREAUX, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de deux procurations données sous seing privé en date du 11 novembre 2009,

lesquelles procurations après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et tous ceux qui en sont ou en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

- I. Les comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée CHALLENGE III S.à.r.l., société de droit français, établie et ayant son siège social à F-75010 Paris, 155, rue du Faubourg-Saint-Denis, constituée sous seing privé en date du 23 décembre 1998 inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris 421 246 075.
- II. En qualité d'uniques associés de ladite société CHALLENGE III S.à.r.l., les comparants exercent tous les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale de cette société.
- III. Les associés entendant transférer le siège social statutaire CHALLENGE III S.à r.l. et son principal établissement de Paris à Koerich (Grand-Duché du Luxembourg), que par décision unanime des associés en date du 28 juin 2009, ce transfert a déjà été décidé et que toutes les formalités requises à cette fin par les statuts de la société et par le droit français seront faites.

En conséquence les comparants ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le siège social statutaire et le principal établissement de la société CHALLENGE III S.à.r.l. est transféré de Paris à Koerich (Grand-Duché de Luxembourg), sans dissolution de la société mais au contraire avec continuation de sa personnalité juridique originaire et de son activité antérieure conforme à son objet social.

En conséquence, la société accepte la nationalité luxembourgeoise et elle sera dorénavant régie exclusivement par le droit luxembourgeois, toutes les décisions présentement prises et actées en accord avec ce droit.

- 2. Le capital social de la société CHALLENGE III S.à r.l. est fixé à sept mille six cent quarante-cinq Euros (7622,45 EUR).
- 3. Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi sur les sociétés commerciales, les associés décident d'augmenter le capital social de la société CHALLENGE III S.à.r.l d'un montant de quatre mille huit cent soixante-dix-sept virgule cinquante-cinq Euros (4877,55 EUR) pour le porter de son montant actuel de sept mille six cent vingt-deux virgule quarante-cinq Euros (7622,45 EUR) à un montant de douze mille cinq cents Euros (12.500.-EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune,
  - 4. Les statuts de la société CHALLENGE III S.à r.l. sont modifiés pour les adapter à la loi luxembourgeoise.

En conséquence ces statuts auront dorénavant la teneur suivante:



### Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 <sup>er</sup> . Dénomination. Le nom de la société est "CHALLENGE III S.à.r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège de la société est établi dans la commune de Koerich, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des statuts.
- 2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.
- Art. 3. Objet social. La société a pour objets tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la conception, l'accomplissement et la surveillance de tous travaux d'architecture d'intérieur, ainsi que l'achat et la vente de tous matériels, matériaux, mobiliers ou objets de décoration.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société pourra agir en tant que représentante de toute société luxembourgeoise ou étrangère dont l'objet social sera identique ou similaire au sien.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année..

#### Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125.-EUR) chacune, réparties comme suit:

1 M. Bruno ROHART,	80 parts
2 Mme Marie-Hélène DOUAY	20 parts
Total des parts: cent parts sociales	100 parts

**Art. 6. Parts sociales.** Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

### **Gestion - Représentation**

- **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé ou les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.
  - Art. 8. Conseil de gérance. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.
  - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
  - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion. Les convocations sont envoyées aux gérants par téléfax, en main propre ou par courriel.



- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
- (iv) Un gérant peut donner une procuration écrite, par courriel (sans signature électronique) ou téléfax à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins deux de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - 8.3. Représentation
  - (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
  - 9.1. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.2. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
  - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
  - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par



Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
  - 12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
  - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### Art. 14. Commissaire aux comptes.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les commissaires, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.
  - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
  - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
  - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **Dissolution - Liquidation**

### Art. 16.

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

# SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

### Dispositions générales

#### Art. 17.

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, courriel ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.
  - 5. Le nombre des gérants est fixé à un(l). Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:
- Monsieur Bruno ROHART, préqualifié, lequel aura tous pouvoirs d'engager et de représenter la société par sa seule signature,
  - 6. Le siège social est établi à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon, Windhof Business Center.
- 7. Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ 1.250,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2009. Relation: LAC/2009/49997. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009157530/238.

(090191183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### ACP International Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 30.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009157717/10.

(090191440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

### ACP International Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009157718/10.

(090191442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck